

Sources scellées de Haute Activité (SSHA) – Définitions et comptabilisation dans l’inventaire national « From Cradle to Grave »

Céline REUTER

Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)
31 avenue de la Division Leclerc, 92260 Fontenay-aux-Roses
celine.reuter@irsn.fr

Environ 10 % des sources scellées enregistrées dans l’inventaire national sont des sources scellées de haute activité. Ces sources sont définies dans le décret n°2018-434 du 4 juin 2018 portant diverses dispositions en matière nucléaire comme les sources scellées contenant un radionucléide dont l’activité est égale ou supérieure au niveau d’activité défini pour ce radionucléide dans le tableau 2 de l’annexe 13-8 de ce décret.

Quelle est le cycle de vie d’une source scellée de haute activité « from cradle to grave » ?

Les SSHA sont toutes fabriquées à l’étranger car il n’y a plus de fabricant en France depuis longtemps. Le passage des frontières et les formalités douanières associées permettent de répertorier toutes les SSHA qui pénètrent sur le sol français dans la base de données de l’inventaire national SIGIS.

Une fois en France, les SSHA sont utilisées dans plusieurs domaines : l’irradiation industrielle, la gammagraphie, le domaine médical... Lorsqu’elles sont vendues à un utilisateur français par le fournisseur qui les a importées, celles-ci sont encore suivies dans SIGIS.

Enfin, à la fin de leur carrière, les SSHA retournent d’où elles sont venues et un dernier enregistrement dans SIGIS scelle leur disparition du sol français.

Moi, HA-60, Source Scellée de Haute Activité...